

JEAN-PHILIPPE MASSON

« Je n'accepterai pas de nouvelles économies sur le dos de la radiologie »

Le 18/06/2020 à 07:00 | Dernière mise à jour le 17/06/2020 à 19:15

Jean-Philippe Masson a été reconduit début juin pour un troisième mandat à la présidence de la Fédération nationale des médecins radiologues. L'occasion de faire avec lui le bilan des trois dernières années et d'évoquer les projets en cours, dont le lancement de DRIM IA et la négociation d'un nouveau protocole avec la CNAM.



Jean-Philippe Masson consacrera le début de son troisième mandat à défendre les intérêts financiers des radiologues libéraux, durement touchés par la crise du COVID-19. Photo © Virginie Facquet

Docteur Imago / L'un des faits marquants de votre précédent mandat est la journée de grève du 23 mars 2017 contre la baisse des tarifs. Quel était le contexte de cette mobilisation ?

Jean-Philippe Masson / En 2017, lors des négociations sur les tarifs, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) nous a demandé de faire encore 300 millions d'euros d'économies. J'ai dit non. Nous sortions de 10 années d'efforts avec près d'un milliard d'euros de baisses. La CNAM a donc invoqué l'article 99, qui lui permettait de modifier le forfait technique en imagerie lourde de façon autoritaire, et supprimé le modificateur Z pour les actes de radiologie. En réaction, nous avons lancé un appel national à une journée de grève, à laquelle 90 % des cabinets ont participé. Ce coup de force a conduit la CNAM à rouvrir ses portes et, en 2018, nous avons pu négocier un nouveau protocole basé sur la pertinence et plus sur des baisses stupides et non justifiées. Nous sommes la première spécialité à avoir testé ça. Il semblerait que l'idée ait fait son chemin puisqu'Agnès Buzyn, avant son départ, a demandé à tous les conseils professionnels de réfléchir à des notions de pertinence.

D. I. / En 2019, les objectifs de ce protocole étaient atteints concernant les examens du rachis pour la lombalgie mais pas pour les produits de contraste. Où en est-on aujourd'hui ?

J.-P. M. / Les compteurs tournent toujours. Sur le volet des produits de contraste, nous étions à mi-chemin avant l'épidémie. Le démarrage a été plus lent que prévu. Nous avons mal évalué les délais. Les laboratoires pharmaceutiques n'ont pas joué le jeu au début et les recommandations officielles ont mis un peu de temps à arriver. Aujourd'hui, la machine est enclenchée. Les derniers chiffres dont je dispose sont positifs.

D. I. / Les résultats étaient aussi en retrait sur les radiographies du thorax, de l'abdomen sans préparation et du crâne (TAC). Pourquoi ce retard ?

J.-P. M. / Dans ce domaine, la pertinence dépend aussi des médecins demandeurs. Nous avons beaucoup communiqué auprès d'eux. Nous avons notamment organisé des formations en *e-learning*. Ça avait bien démarré, puis ça s'était essoufflé. Ça commençait à repartir avant le COVID-19. Les deux tiers du chemin sont faits. Les 2 mois sans activité que nous venons de passer vont d'ailleurs améliorer les économies réalisées, qui seront à mettre au crédit des radiologues. Je pense que nous serons tout à fait dans les clous, si ce n'est en avance sur ce qui nous est demandé.

D. I. / En échange de ces efforts de pertinence, la CNAM a rétabli le modificateur Z en janvier 2020 et annoncé l'abrogation de l'article 99 en 2021...

J.-P. M. / Le retour du Z est un autre temps fort de mon mandat. J'ai vécu sa suppression comme un affront personnel, et même une insulte. Le Z, c'est la spécificité du radiologue. À 15,91 %, il n'est pas aussi abondé que je l'avais souhaité, à cause des premiers résultats en demi-teinte sur les produits de contraste mais c'est important. Si nous dépassons nos objectifs, il pourra être réévalué à la hausse, comme le prévoit l'accord avec la CNAM.

À LIRE AUSSI

Le « Z », mode d'emploi

D. I. / La FNMR a enfin pris une part importante à la création de DRIM IA, l'écosystème français d'intelligence artificielle. Quels sont ses objectifs ?

J.-P. M. / Nos sommes à l'origine de cette initiative. DRIM doit permettre aux radiologues de bénéficier d'outils d'intelligence artificielle gratuitement ou à faible coût en échange de la mise à disposition des données qu'ils ont dans leur PACS. Il comporte 4 volets. Les trois premiers sont le développement et l'utilisation de logiciels, la recherche fondamentale avec les données collectées et la formation, avec la mise en place de kits d'enseignement à l'aide de ces données. Enfin, nous travaillons à la possibilité de l'interconnecter avec le dossier médical partagé de la sécu (DMP). Dans le DMP, il n'y a que les comptes rendus radiologiques. L'idée serait de pouvoir, via le portail sécurisé de DRIM, aller chercher dans les PACS les images associées à ces comptes rendus.

D. I. / Où en sont les travaux ?

J.-P. M. / Un tel système n'est pas simple à mettre en place. Avec le COVID-19, nous avons perdu 6 mois. Il faut tout remettre en route. Je crois beaucoup à l'interconnexion avec le DMP. Elle permettra de faire des économies puisque les cabinets auront enfin accès aux images réalisées dans les hôpitaux. Ces derniers ne pourront plus faire de la rétention de données, sous les prétextes rétrogrades de sécurité qu'invoque l'administration. La CNAM est très intéressée. Les éditeurs de

PACS et RIS jouent le jeu et ouvrent gratuitement l'accès au DMP, sauf un, qui veut faire payer cette fonction. La seule limite, c'est que tout le monde n'est pas obligé aujourd'hui de créer un DMP, mais une ordonnance de mars 2020 a instauré une ouverture par défaut chez tout le monde au plus tard à partir de juillet 2021.

D. I. / Quel est l'état de la radiologie libérale aujourd'hui ?

J.-P. M. / Sur le plan financier, il n'est pas bon. Pendant la crise du COVID-19, les radiologues n'ont pas travaillé et ont fait preuve de solidarité vis-à-vis de leurs salariés en mettant en place du chômage partiel. Les instituts de prévoyance n'ont pas tous joué le jeu. Certains ont versé de maigres primes mais d'autres n'ont absolument rien fait et n'ont même pas répondu à nos lettres. La quasi-totalité des radiologues ne se sont pas payés pendant ces deux mois. Selon nos estimations, la perte d'activité atteint 80 % et le chiffre d'affaires global devrait être de 20 % inférieur à celui de 2019.

D. I. / Certains radiologues craignent de ne pas pouvoir poursuivre leur activité. Des cabinets sont-ils menacés de faillite ?

J.-P. M. / Pour l'heure, nous n'avons pas encore de chiffres précis. Mais il y a en effet un énorme risque, notamment pour les petits cabinets de proximité, notamment ceux qui comptent un ou deux radiologues en fin de carrière. Ce qui est sûr, c'est que les capacités d'investissements sont réduites à zéro. L'installation de nouveaux équipements sera très compliquée, d'autant qu'il n'y a pas de volonté farouche des autorités d'accorder de nouvelles autorisations pour l'imagerie en coupe. La crise du COVID-19 a pourtant montré qu'elle était indispensable, en particulier le scanner thoracique. C'est l'incohérence des pouvoirs publics.

D. I. / Les aides annoncées par les autorités sont-elles à la hauteur ?

J.-P. M. / Les compensations de charges annoncées pas la CNAM sont insuffisantes. Elle a retenu un taux de charges de 49 % pour la radiologie, alors qu'il tourne autour de 65 à 75 % en fonction du type d'équipement. Nous avons relancé une enquête nationale pour calculer ce taux de charge modalité par modalité. Comme ça, on ne pourra plus dire que nos chiffres sont fantaisistes.

D. I. / Quelles sont les revendications de la FNMR ?

J.-P. M. / Nous avons demandé, avec le soutien du syndicat Avenir Spé, une compensation financière correspondant à 1/12^e du chiffre d'affaires annuel par mois d'arrêt d'activité, comme l'ont obtenue les établissements de santé. Nicolas Revel, le directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) nous a opposé un refus catégorique. Pourquoi accepter pour les cliniques et pas pour les médecins ? Les radiologues emploient 30 000 salariés. C'est une décision méprisante et dogmatique.

D. I. / Outre la gestion de cette crise, quels seront les chantiers de votre 3^e mandat ?

J.-P. M. / Nous entamerons les négociations avec la CNAM pour établir un nouveau protocole en 2021. Je le dis tout de suite : je n'ai pas l'intention d'accepter de nouvelles économies sur le dos de la radiologie. La crise du COVID-19 a montré que la santé n'a pas de prix. Jusqu'à présent, on trouvait pourtant qu'elle coûtait trop cher. Nous avons vu le résultat de ces politiques d'austérité en France, comparé par exemple à l'Allemagne, qui est bien mieux organisée, où la valeur des actes est bien plus élevée et les revenus des radiologues deux fois supérieurs. Les revenus des radiologues français, comme ceux de l'ensemble des médecins, sont les moins élevés d'Europe de l'Ouest, tout comme le nombre d'équipements d'imagerie en coupe. Cela ne peut pas continuer comme ça. S'il y a une nouvelle épidémie, il nous faudra des scanners.